

LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA GENÈSE DES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES : LE CAS DU CONGO-ZAÏRE

Julien Vandeburie

Presses de Sciences Po | « Écologie & politique »

2007/1 N°34 | pages 57 à 68

ISSN 1166-3030

ISBN 9782849501417

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : le cas du Congo-Zaïre

JULIEN VANDEBURIE

Le 27 décembre 2005, le président de la Fédération des entreprises du Congo, A. Yuma, a réaffirmé que le secteur minier demeure le « détonateur » de la relance économique en République démocratique du Congo (RDC)^[1]. Les grands espoirs fondés par les gouvernements africains sont partagés par leurs partenaires : « *Dans ses travaux, la Commission a d'emblée identifié la gestion des ressources naturelles comme étant un facteur crucial pour le développement de l'Afrique, à la fois au niveau du rôle qu'elle joue dans la vie et les ressources de millions d'individus et de son importance en tant que source et vecteur de croissance économique*^[2]. »

Or, les ressources *ne sont pas*, elles le *deviennent* ; qu'elles soient « naturelles » ou non^[3]. Ces ressources sont, par contre, des éléments constitutifs des richesses d'un territoire, si tant est qu'elles soient mises en valeur. Cette valorisation, par l'extraction, l'exploitation et la transformation, peut entraîner des griefs. S'interroger sur les conditions de mise en valeur des ressources naturelles par les acteurs économiques nécessite donc l'examen des relations entre ces acteurs et les cadre politiques principaux dans lequel la mise en valeur est effectuée.

Dans certains cas, les ressources naturelles sont – ou ont été – liées à des conflits^[4]. Les liens entre violence et exploitation des ressources naturelles sont difficiles à démontrer bien qu'il soit prouvé que le financement de certaines guerres est dû à des revenus issus de cette exploitation^[5]. Un tel lien a été démontré par le Conseil de sécurité des Nations unies en RDC^[6]. Dans cet article, avant de s'interroger sur la mise en place de ce conflit, c'est-à-dire la manière dont les événements politiques se sont enchaînés, nous examinerons l'état des structures politiques et économiques qui a permis à cette guerre de se dérouler et de profiter de l'exploitation des ressources naturelles localement et de ses liens internationaux.

[1] Godefroid Ngamisata, « Relance économique : la Fec réaffirme le rôle détonateur du secteur minier », *Le Potentiel*, 30 décembre 2005, <http://www.lepotentiel.com>. La terminologie employée dans cet article se réfère au nom officiel du pays durant la période prise en compte : Congo, Zaïre ou République démocratique du Congo. Lorsque plusieurs périodes sont prises en compte, le terme Congo-Zaïre est utilisé.

[2] Rapport de Michael Camdessus et Meles Zenawi : <http://www.commissionforafrica.org>.

[3] Erich Zimmerman, *World resources and industries*, Harper & Row, New York, 1951. L'expression « ressources naturelles » est malheureuse. Un élément « naturel » ne devient une ressource que s'il est reconnu (ce qui implique déjà un investissement économique) et que si les rapports marchands lui attribuent une valeur (Christian Vandermotten et Julien Vandeburie, *Territorialités et politique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005). Par commodité et pour reprendre les termes utilisés dans la littérature – tant scientifique que de vulgarisation – l'expression « ressources naturelles » sera employée ci-après.

Julien Vandeburie est chercheur au Pôle Bernheim d'études sur la paix et la citoyenneté à l'Université libre de Bruxelles. Il est le co-auteur de *Territorialités et politique* (Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005).

L'appareil étatique au centre de l'exploitation des ressources naturelles

Cet article s'interroge sur les liens entre l'exploitation des ressources naturelles et la nature des États dans lesquels des conflits ont eu lieu. Il ambitionne de démontrer deux hypothèses interdépendantes pour expliquer l'existence de tels conflits. La première hypothèse concerne la dégradation de l'activité économique formelle, la seconde l'exacerbation des tensions politiques liées à l'exercice du pouvoir.

Dans cette perspective, quatre mécanismes liant exploitation des ressources naturelles et conflits s'avèrent particulièrement importants :

- des revendications quant aux conditions d'exploitation de la ressource. C'est le cas par exemple du pétrole dans la province d'Aceh (Indonésie), du cuivre de Papouasie-Nouvelle-Guinée ou en Irian Jaya (Indonésie) ;

- le financement du gouvernement dans la lutte contre une rébellion par les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. Le pétrole a ainsi financé le gouvernement en Angola^[7] ainsi que les deux principales factions qui ont alterné au pouvoir au Congo Brazzaville ;

- le financement de mouvements rebelles par l'exploitation de ressources illégales à forte valeur ajoutée pondérale : les drogues en Colombie, au Pérou, en Afghanistan et en Birmanie. Issus de cultures locales traditionnelles, ces stupéfiants sont des produits à la géographie mondiale et intimement mêlés aux circuits de contrebande ;

- le financement de mouvements rebelles par l'exploitation de ressources naturelles dans un cadre d'une économie informelle à faible taux d'investissement productif (RDC, Liberia, Sierra Leone). Cette exploitation est essentiellement de type artisanal, elle concerne donc des essences forestières ou des minerais à haute valeur ajoutée (or, diamants, coltan). La vente de ces ressources se fait par le biais de la contrebande et leur utilisation finale se fait souvent loin de leurs origines.

Ces trois derniers mécanismes sont les résultats à la fois d'un déclin économique et d'une dégradation de la situation politique intérieure. Les deux phénomènes sont intimement liés^[8]. L'accaparement de l'appareil étatique s'est fait au profit des groupes dominants qui, délaissant les fonctions traditionnelles de l'État (assurer le bien-être de sa population par des institutions souveraines dans des conditions de sécu-

[4] Michael Ross, « What do we know about natural resources and civil war », *Journal of Peace Research*, 41, 3, 2004, p. 337-356 ; Philippe Le Billon, *Fuelling Wars. Natural Resources and Armed Conflicts*. Adelphi Papers 373, Routledge, Londres, 2005.

[5] Michael Ross, « How does natural resource wealth influence civil war ? Evidence from 13 cases », *International Organization*, 58, 1, 2004, p. 35-67.

[6] Conseil de sécurité des Nations unies, *Report of the panel of experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth of the Democratic Republic of Congo*, 20-23 octobre, S/2003/1027, 2003.

[7] Philippe Le Billon, « Angola's political economy of war : the role of oil and diamonds, 1975-2000 », *African Affairs*, 100, 2000, p. 55-80.

[8] Pierre Englebert, *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner, Boulder, 2000.

rité satisfaisantes) l'ont utilisé à des fins prédatrices^[9]. La distribution des richesses qui assoie le pouvoir se fait donc à des fins personnelles.

Le déclin économique des pays touchés par ces processus est amorcé dès la fin des années 1970, suite à la dégradation des termes de l'échange et l'augmentation des prix pétroliers^[10]. Parallèlement, pour renforcer leurs positions, les groupes au pouvoir durcissent leurs discours et neutralisent l'opposition interne par la violence ou par le clientélisme. L'essentiel du budget de l'État est détourné au profit des dirigeants et de leurs captifs. Toutefois, dès la fin des années 1970, les problèmes surgissent et ces mêmes dirigeants sont obligés de faire appel aux donateurs ou de demander l'aide des instances financières internationales. Mais les multiples plans de relance échouent car les structures dirigeantes ne changent pas leurs comportements prédateurs^[11]. Si les groupes dirigeants sont essentiellement responsables de la faillite de leur pays, il ne faut pas nier la complaisance qu'ont montrée une série d'autres États ou d'institutions internationales devant de tels agissements.

Parallèlement, pour survivre, la population locale développe des stratégies économiques échappant tout ou partie au contrôle de l'appareil étatique^[12]. L'économie informelle, réaction politique à la domination des groupes parasites, devient la norme. Les investissements se raréfient. La situation politique se dégrade devant l'incapacité des dirigeants à résoudre les problèmes du pays et la poursuite de leurs comportements prédateurs souvent violents. Sur ce terrain propice, le passage au conflit est facilité par :

- l'accommodation avec l'économie de guerre, due à la violence de l'appropriation par les groupes dirigeants et à l'hégémonie de l'économie informelle ;
- l'exacerbation des tensions politiques entre des groupes dirigeants agrippés au pouvoir et de nouvelles générations de laissés-pour-compte ;
- la diffusion d'armes par la contrebande, corollaire de l'économie informelle.

L'exploitation de ressources naturelles, grâce à son caractère non délocalisable, prend une importance toute particulière. S'il s'agit de ressources à haute valeur ajoutée pondérale, comme l'or ou le diamant, l'intérêt est encore plus grand car l'« exportation » par contrebande en est facilitée.

[9] David Luke et Stephen Riley, « The politics of economic decline in Sierra Leone », *The Journal of Modern African Studies*, 27, 1, 1989, p. 133-141 ; Marc-Antoine de Montclos, « Liberia : des prédateurs aux ramasseurs de miettes », in F. Jean et J.-C. Rufin (dir.), *Économie des guerres civiles*, Hachette, Paris, 1996, p. 269-298 ; Kisangani Emizet, « Confronting leaders at the apex of the state : the growth of the unofficial economy in Congo », *African Studies Review*, 41, 1, 1998, p. 99-137 ; Crawford Young et Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Univ. of Wisconsin Press, Madison, 1985.

[10] Christian Vandermotten et Pierre Marissal, *La production des espaces économiques*, tome 2, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2003.

[11] Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989 ; Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Complexe, Bruxelles, 1997 ; Mark Duffield, « Globalisation and war economies. Promoting order or the return of history ? », *Fletcher Forum of World Affairs*, 23, 1999, p. 19-36 ; William Reno, *Warlord Politics and African States*, Lynne Rienner, Boulder, 1998.

[12] Kisangani Emizet, « Confronting leaders », *op. cit.* ; Janet MacGaffey (dir.), *The Real Economy of Zaire. An Anthropological Study*, James Currey, Londres, 1991.

Congo-Zaïre-Congo, l'appareil étatique réduit à la fonction prédatrice

À travers l'exemple congolais, l'article tente d'illustrer ces mécanismes et de repositionner l'exploitation des ressources naturelles et son implication dans les conflits.

L'histoire d'un pillage organisé

La colonisation belge a fait du Congo un espace organisé autour de son exploitation par la métropole sous forme de grandes concessions^[13]. Au moment de l'indépendance, l'économie du pays est dominée par le secteur minier, sans véritable lien avec le reste des activités de production. Sans processus d'industrialisation, le pays est une périphérie. L'exploitation économique de la colonie n'enrichit qu'une faible partie de la population et ne permet pas la création d'une véritable bourgeoisie^[14]. Après l'indépendance en 1960, le pays, insuffisamment pourvu de cadres pour sa gestion, connaît une période d'insurrection des périphéries par rapport au centre. En pleine guerre froide, la peur de voir le Congo, pays clé avec à ses ressources stratégiques et sa position centrale en Afrique, tomber aux mains des communistes entraîne l'intervention des États-Unis et de la Belgique. À la faveur d'un coup d'État, le chef d'État-major Joseph Mobutu, protégé de la Belgique, prend le pouvoir en 1965 avec la bénédiction des Belges, des Français et des Américains. Mobutu stabilise le pays, ce qui fait dire que sans lui, le chaos aurait continué et se serait amplifié^[15].

La stabilité retrouvée, le pays entame une période de croissance économique. Le jeune président prend rapidement une série de dispositions afin de concentrer le pouvoir dans ses mains ou dans celles d'un cercle de fidèles. Il centralise l'administration, diminue le rôle des ministères gouvernementaux et place sous contrôle direct de l'Office du Président le ministère de la défense. Arrivé au pouvoir grâce à son contrôle sur l'armée, Mobutu prend garde de ne point la renforcer. Mal payées, mal entraînées et régulièrement purgées, les forces armées zaïroises s'affaiblissent. Par contre, la garde présidentielle jouit d'un statut privilégié.

Mobutu pousse la devise «diviser pour mieux régner» jusqu'à son paroxysme. Il nourrit une impressionnante classe clientéliste qui deviendra la classe dirigeante. Cette classe est entretenue et fidélisée par la redistribution patrimoniale des biens de l'État. La corruption devient endémique, au point que Mobutu lui-même reconnaît son omniprésence^[16].

[13] Jean-Philippe Peemans, « The social and economic development of Zaïre since independence », *African Affairs*, 74, 295, 1975, p. 148-179.

[14] Godefroid Nzongola-Ntajala, « Bureaucracy, elite, new class : who serves whom and why in Mobutu's Zaïre ? », *Canadian Journal of African Studies*, 18, 1, p. 99-102.

[15] Ghislain Kabwit, « Zaïre : the roots of the continuing crisis », *The Journal of Modern African Studies*, 17, 3, 1979, p. 381-407 ; Mel McNulty, « The collapse of Zaïre : implosion, revolution or external sabotage ? », *The Journal of Modern African Studies*, 37, 1, 1999, p. 53-82.

[16] Michael Kaufman, « Zaïre : a Mobutu fiefdom where fortunes shift quickly », *New York Times*, 3 juin 1978.

La prise de contrôle sur l'économie par le régime mobutiste est amorcée en 1966 avec la nationalisation des grandes concessions étrangères non exploitées. Complétée par d'autres lois en 1971 et 1973, elle sert de prélude à la *zaïrianisation* de 1973. Procédant à une indigénisation^[17] de l'économie, cette réforme va essentiellement profiter aux cercles proches du pouvoir, c'est-à-dire des politiciens ou administrateurs publics liés au parti du président. Mobutu privatise l'économie zaïroise à son compte^[18], entraînant un ralentissement considérable de l'économie. Mobutu réagit par la *radicalisation* en décembre 1974, qui est perçue comme la néocolonisation du pays par les Zaïrois qui perdent toute confiance dans leurs dirigeants. Le fiasco est total et l'économie se dégrade davantage. Les Zaïrois survivent grâce au développement de l'économie informelle et à la contrebande de produits depuis les pays voisins.

À côté de l'incapacité des dirigeants, quatre autres facteurs contribuent au déclin économique du Zaïre :

- la dette : en 1985, elle représente 241 % des exportations et 112 % du produit intérieur brut ;
- les dévaluations du dollar en 1971 et 1973 qui ont nui à l'économie fortement dépendante des termes de l'échange ;
- le déclin des prix du cuivre ;
- la destruction du chemin de fer du Benguela^[19] qui a entraîné une baisse des taxes sur les exportations – surtout de minerais – de 426,4 millions à 192,6 millions de dollars entre 1974 à 1975. Le niveau de 1974 ne sera recouvert qu'en 1980 à la faveur d'une remontée des cours du cuivre.

La *radicalisation* introduit aussi l'autofinancement des forces armées. Les forces publiques vont donc prendre le contrôle d'un des derniers secteurs bénéficiaires de l'économie, celui de l'exploitation des ressources naturelles^[20], l'import-export étant dominé par les groupes dirigeants.

La crise économique des années 1970 se prolongeant, le pouvoir est confronté à une situation difficile pour s'approvisionner en devises et poursuivre son train de vie. Mobutu diversifie alors ses alliés et se rapproche des Chinois et des Français. Sur le plan intérieur, une de ses premières décisions concerne la décentralisation économique, qui montre l'incapacité de l'État à résoudre la crise.

Devant l'échec de ses politiques économiques et confronté à des besoins financiers importants, Mobutu est obligé de libéraliser l'économie, les pressions internationales se faisant de plus en plus fortes. L'État introduit de nouvelles réformes régissant l'exploitation du secteur minier de type artisanal. Ces ordonnances-lois visent à lutter

[17] Indigénisation et non nationalisation car cette dernière suppose une redistribution des richesses à l'ensemble de la population.

[18] Le budget présidentiel atteignit jusqu'à 95 % des dépenses gouvernementales en 1992.

[19] Celui-ci relie la province du Shaba (Katanga) à l'océan par l'Angola. La guerre civile angolaise interrompt le trafic qui s'était pourtant poursuivi durant la guerre de décolonisation.

[20] Global Witness, *SOS. Toujours la même histoire, une étude contextuelle sur les ressources naturelles de la République démocratique du Congo*, 2004, www.globalwitness.org.

contre les exportations clandestines de matières précieuses, à introduire la libéralisation sélective de l'exploitation artisanale de ces matières et à faciliter leur circulation à l'intérieur du pays. L'objectif initial de l'opération est de réorienter le trafic de diamants et d'or vers le commerce contrôlé par le gouvernement. La réforme n'atteint pas son objectif ; elle renforce par contre la contrebande *via* des réseaux bien établis et détourne des milliers de travailleurs du secteur agricole.

L'économie informelle se renforce encore par rapport à l'économie formelle (officielle). La tentative de reprise du pouvoir économique par le pouvoir politique central est mal perçue par les autorités locales qui se sont fortement développées, hors du champ d'action de l'État, suite à la décentralisation. Celle-ci, couplée au manque d'investissements, entraîne un développement plus important de l'exploitation artisanale plutôt qu'industrielle des ressources naturelles.

Dès le milieu des années 1980, le pays n'existe plus d'un point de vue macroéconomique. Le régime apparaît à bout de souffle. La fin de la guerre froide oblige Mobutu à concéder une relative démocratisation du pays. Profitant des dissensions de l'opposition, Mobutu s'accroche au pouvoir. Il s'impose à nouveau comme seule alternative au chaos en jouant de la carte ethnique de 1990 à 1993 et encore en 1996 au Kivu et au Shaba. Par contre, ce qui restait d'économie formelle s'effondre au début des années 1990. Malgré la perte du soutien belge et américain, le régime survit grâce au soutien de la France. L'« aide » de Mobutu aux interventions françaises au Rwanda lui accorde un sursis^[21]. Cependant, cette stratégie se retourne contre ses commanditaires et discrédite la France, tant elle a mal évalué les changements apportés dans la région par la victoire du Front patriotique rwandais. Lorsqu'en 1996, la situation se dégrade au Kivu, aucune nouvelle intervention française n'est possible. Le régime de Mobutu, très vulnérable, chute rapidement devant l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) emmenée par Laurent-Désiré Kabila^[22].

Les Américains vont appuyer les Rwandais ; les Ougandais et l'AFDL jugeant que Mobutu représente un danger dans la stabilité de l'Afrique centrale.

Mobutu laisse un pays pauvre, divisé et stratifié, corrompu et économiquement effondré, survivant grâce à l'économie informelle^[23]. Il n'a pas hésité à utiliser abondamment la violence pour se maintenir au pouvoir jusqu'à sa chute en 1997. « *La seule fonction apparente de l'État était l'exploitation systématique de ses citoyens et de ses ressources sans rien leur offrir en retour, ni même la sécurité ; au contraire, l'État lui-même et ses agents étaient les principales sources d'insécurité*^[24]. » Sa longévité au pouvoir et son résultat sont résumés par

[21] Lors des opérations Noroît en 1990 et Turquoise en 1994, l'est du Congo servit de base française et de zone de repli pour les milices génocidaires.

[22] Mel McNulty, « The collapse of Zaire », *op. cit.*

[23] Roland Pourtier, « Congo-Zaïre-Congo : un itinéraire géopolitique au cœur de l'Afrique », *Hérodote*, 86-87, 1997, p. 6-41.

[24] Mel McNulty, « The Collapse of Zaire », *op. cit.*, p. 61.

Michael Kaufman : « *Vous avez compris qu'il est un génie politique. Économiquement, c'est un illettré, mais politiquement il est du niveau de Bismarck ou de Metternich*^[25]. » Laurent-Désiré Kabila le renverse en lui imposant le langage qu'il connaît le mieux : celui de la violence.

Dès sa prise de pouvoir, Laurent-Désiré Kabila rejette les protégés du système mobutiste. Son deuxième geste économique est un décret de transfert des droits de propriété des mobutistes vers ses affiliés. Cependant, la situation économique ne s'améliore que trop lentement et les intérêts des armées étrangères et de leurs milices congolaises se heurtent vite à la politique de préférence nationale de Laurent-Désiré Kabila, ce qui provoque la deuxième guerre du Congo.

L'exploitation des ressources naturelles

À l'indépendance et plus encore ensuite, l'économie du pays est de type périphérique. Le secteur minier bénéficie de transferts de capitaux importants depuis les autres secteurs, en particulier depuis le secteur agricole. Pendant que ce dernier vit une crise majeure, les exportations de minerais croient de 59 % du total des exportations en 1958 pour atteindre 86 % en 1970^[26]. L'économie du pays est donc dépendante pour ses exportations mais aussi pour ses importations. Le secteur agricole est en crise, victime du manque d'investissements et des ponctions du régime, pendant que la population augmente. La politique de régulation des prix échoue et détourne de nombreux paysans de la terre.

Les réformes économiques des années 1970 ne vont pas entamer directement la capacité de production du secteur minier, confronté à une baisse des prix au milieu des années 1970. Ce sont essentiellement le manque d'investissements et la volonté prédatrice absolue de la classe dirigeante qui ont raison des capacités de production. La figure 1 montre l'évolution d'une série de productions minières.

En baisse dès le milieu des années 1980, la production minière se maintient jusqu'au début des années 1990. C'est alors l'effondrement dû à la mauvaise gestion des entreprises et à la détérioration des infrastructures d'exploitation et de transport, causes issues de la politique économique du président Mobutu. Les mines du Katanga fournissent l'essentiel de son budget et la libéralisation économique qu'il décrète au début des années 1980 renforce sa dépendance envers cette industrie. Complètement exsangue, à l'image du régime, le secteur s'effondre. L'exploitation de cuivre n'est pas épargnée par l'économie informelle et par la contrebande. La figure 2 illustre la disparité entre production et exportation de cuivre au Zaïre. Force est de constater l'importance de la contrebande et de l'économie informelle dans les

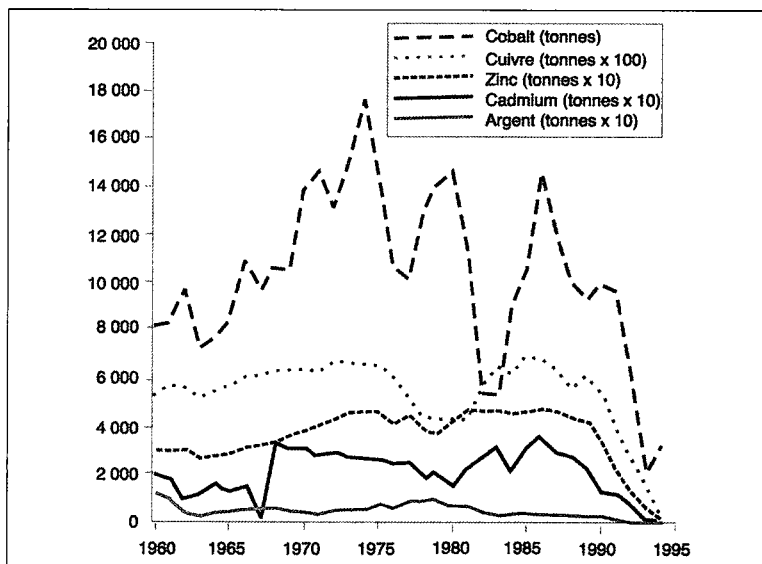
[25] Michael Kaufman, « Mobutu, shaken at start of war, has new strength two months later », *New York Times*, 12 mai 1977.

[26] Jean-Philippe Peemans, « The social and economic development of Zaïre », *op. cit.*

années 1980, avant l'effondrement de la production, qui précède la fin du régime de Mobutu et les guerres du Congo. On voit également la chute de la production consécutive aux réformes de la *zaïrianisation* et la *radicalisation* et contemporaine à la baisse des prix du cuivre. À partir de 1980, la remontée de la production est amorcée à la faveur d'une hausse des prix.

La contrebande a représenté jusqu'à 45 % de la production suite à la libéralisation. Outre le cuivre, elle est fortement développée dans le commerce de l'or. La figure 3 illustre la contrebande d'or depuis le Kivu. Le Burundi, très faible producteur d'or, exporte plus que le Zaïre, plus grand producteur d'Afrique centrale ! Des conclusions similaires peuvent être tirées concernant l'Ouganda^[27].

Figure 1. Évolution de la production minière au Katanga^[28]



En parallèle, le trafic de diamants a explosé, transitant en majorité par le Congo Brazzaville. Les exportations passent de 7 millions de dollars par an dans les années 1960 à 48 millions en moyenne dans les années 1980. Durant la période 1990-1996, on estime que les exportations illégales de diamants s'élevaient annuellement à environ 437 millions de dollars, dont une large part vers l'Afrique du Sud^[29].

L'économie informelle domine le pays ; les connexions internationales sont nombreuses et concernent, pour les destinations les plus lointaines, les produits à plus haute valeur ajoutée, tels que l'or et le diamant^[30].

[27] Stefano Liberti, « Trafic d'or entre le Congo et l'Ouganda », *Le Monde diplomatique*, n° 621, décembre 2005, p. 14-15.

[28] Global Witness, *SOS. Toujours la même histoire*, op. cit., p. 24.

[29] *Ibid.*

[30] Janet MacGaffey, *The real economy of Zaire*, op. cit., p. 20.

Figure 2. Production et exportations de cuivre du Zaïre^[31]

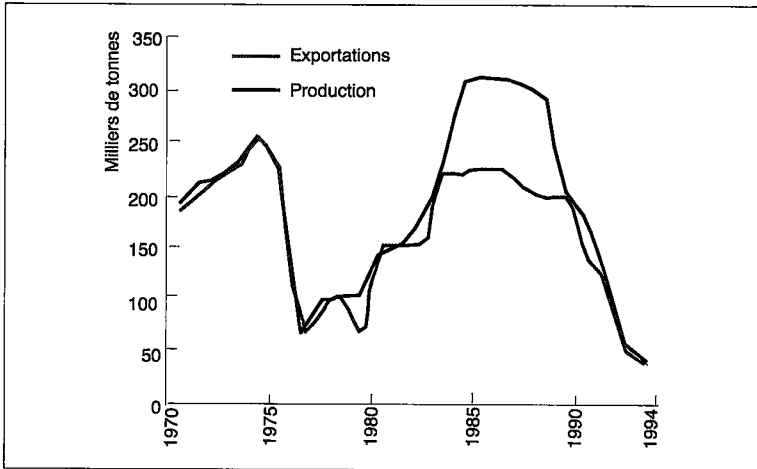
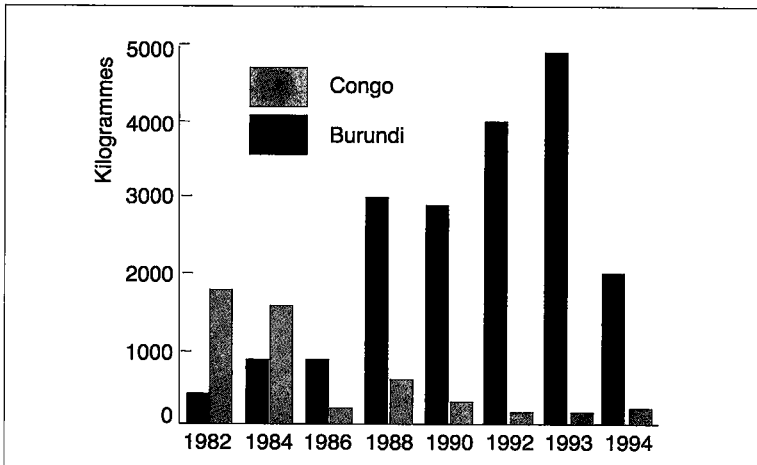


Figure 3. Importations belges d'or depuis la RDC et le Burundi^[32]



L'exploitation artisanale dans le cadre d'une économie informelle et le trafic d'une série de ressources naturelles sont donc monnaie courante dans le Congo-Zaïre des années 1990. L'exploitation de ressources comme les diamants alluvionnaires, l'or et le coltan peut être menée en temps de guerre car elle opère de manière artisanale. Ces ressources ont des coefficients élevés de valeur pondérale et elles sont transportables par contrebande (par avion, petits camions). Elles sont aussi rapidement absorbées par les marchés internationaux dont la demande est forte. Le coltan en est le meilleur exemple (voir l'article de Le Billon et Hocquard dans ce numéro).

[31] Données issues du site de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement : <http://www.unctad.org>.

[32] Kisangani Emizet, « Confronting Leaders », *op. cit.*

Lors de la deuxième guerre du Congo (1998-2003), le contrôle des ressources détermine l'importance territoriale : s'il n'y a aucune ressource, le territoire est quasiment dépourvu d'enjeux et encore plus abandonné^[33]. Les lieux de production, de négoce et les passages frontaliers font l'objet de nombreux combats. La figure 4 montre que les itinéraires de contrebande sont identiques au passé. Ancienne vache à lait du régime, l'exploitation industrielle de cuivre dans le Katanga n'est plus dans les années 1990 une région stratégique. Ce sont alors les régions diamantifères et aurifères, exploitées artisanalement, qui procurent rapidement des richesses de hautes valeurs pondérales et facilement exportables par avion. Ces pierres, transportables dans une poche ou dans un sac et d'une valeur sûre, empruntent d'anciennes routes commerciales, toujours utilisées par les contrebandiers. Les bandes armées se sont greffées sur ces structures en usant du diamant et de l'or comme monnaie d'échange contre des armes, ces dernières transitant par des circuits parallèles.

Même si la prédation n'est pas la première motivation du conflit, elle finit par l'emporter^[34]. À une première phase de pillage des stocks existants de ressources naturelles, succède une deuxième phase d'exploitation exogène, développée sur des structures préexistantes. Des réseaux dirigés par des hommes d'affaires ou des militaires relayés par les appareils politiques s'enrichissent. Cette situation est rendue possible par la faiblesse politique et militaire de la RDC, mais aussi parce que les structures économiques locales et régionales sont prêtes pour l'exploitation-pillage. Les « envahisseurs », évitant des problèmes internes par le biais de cette intervention, mettent rapidement en place une structure d'exploitation administrative en complément de leurs créations politiques congolaises. Les réseaux de transport suivront, ainsi que les réseaux financiers (banques) nécessaires à la bonne conduite de l'entreprise.

Le pillage des ressources et l'exploitation de ces dernières à des fins de financement du conflit n'ont donc été possibles que par le caractère déliquescents et rapace de l'État au Congo et particulièrement dans l'Est. Les caractéristiques d'exploitation des ressources en jeu comptent beaucoup : elles ne demandent pas beaucoup d'investissements, ni une situation politique, économique et sécuritaire stable à l'image des gisements d'hydrocarbures.

[33] Même les administrations rebelles octroient un minimum de services, tandis que l'appareil d'État reste inexistant.

[34] Gauthier de Villers, « La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa », *Afrique Contemporaine*, 215, 2005, p. 47-70

Conclusion

L'exploitation des ressources naturelles en RDC est une donnée incontournable de son insertion internationale à chaque période de son histoire. Durant la période coloniale, elle motive les investissements belges. Le régime de Mobutu instruit la prédation de ces ressources comme mode de fonctionnement, conscient des atouts que cette richesse en ressources lui fournit dans le concert international de la guerre froide et des luttes d'influence entre ses alliés. Prédation reprise ensuite par ses voisins. Enfin, l'exploitation de ces ressources est considérée comme le fer de lance du redéploiement économique du pays et est courtisée par les investisseurs étrangers.

L'analyse du conflit congolais et de ses liens avec l'exploitation des ressources naturelles montre que celui-ci est davantage un conflit politico-économique et social dans lequel l'appropriation des revenus des ressources est un élément de conflictualité secondaire supplémentaire. Le rôle spécifique que peuvent avoir les ressources naturelles est dicté par les conflits politico-économiques plus que par les qualités intrinsèques des ressources. La richesse en ressources naturelles n'explique que très partiellement la structure autoritaire du pouvoir agissant sur l'appropriation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles^[36]. Les raisons sont à chercher dans les modes, et les structures sous-jacentes, d'appropriation des revenus. Ces derniers reflètent un mode de fonctionnement politique et économique, influencé par la position du territoire étatique dans le système-monde^[37] mais aussi par son héritage local.

[36] Dans d'autres cas par contre, l'appropriation de la ressource sert au contraire à légitimer l'autorité (par des systèmes distributifs). L'État maintient alors le pays sous son contrôle. C'est le cas des petits pays pétroliers dans lesquels l'appareil politique (qui est intimement lié à l'appareil économique) maintient son autorité principalement par distribution financière au travers de circuits clientélistes néanmoins appuyés sur des filiations communautaires (Brunei, Bahreïn, Qatar mais aussi dans une mouture moins achevée Algérie, Arabie Saoudite).

[37] Christian Vanderमotten et Julien Vandeburie, *Territorialités et politique*, op. cit. ; Stéphane Rosière, *Géographie politique et géopolitique, une grammaire de l'espace politique*, Ellipses, Paris, 2003.